



Le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours a reçu, le 7 décembre 1995, une délégation de l'Université François Rabelais, conduite par Monsieur le Président MOURAY. Au cours de cette réunion, Monsieur le Recteur a donné son accord pour étudier le projet de construction d'une "Nouvelle Faculté" Lettres-Sciences Humaines.

Après avoir rencontré Monsieur MOURAY, les Doyens des 3 UFR de "Lettres", "Anglais", "Arts et Sciences Humaines", peuvent faire part des dispositions suivantes :

1. Le principe de la construction d'une "Nouvelle Faculté" Lettres-Sciences Humaines est aujourd'hui acquis. Afin d'accélérer au maximum cette construction, tous les financements actuellement disponibles (Schéma Université 2000, Plan Etat-Région en cours) seront concentrés sur cette opération.
2. En conséquence la Présidence de l'Université et les Services Centraux resteront, jusqu'à nouvel ordre, implantés au Site Tanneurs.
3. Une demande d'ouverture d'un crédit d'études pour l'année 1996 a déjà été présentée, afin de mettre dès maintenant le projet en route.
4. La question de l'implantation de cette "Nouvelle Faculté" n'a pas à ce jour été discutée. Un premier échange avec les Autorités compétentes de la Municipalité de Tours est prévu, pour étudier une implantation éventuelle sur le Site du Technopole.
5. Il est demandé aux 3 UFR actuellement installées sur le Site Tanneurs, de présenter un « Projet Pédagogique » actualisé, tenant compte de l'évolution prévisible des effectifs et des nécessités en terme de pédagogie, de documentation, de recherche et de vie étudiante. Ce « Projet Pédagogique » servira de base aux décisions à prendre d'une part pour la réalisation de cette "Nouvelle Faculté", et d'autre part pour la restructuration du bâtiment Tanneurs en fonction des composantes restant sur le site.
6. A la rentrée d'octobre 1998 ou dans le début de 1999, une première tranche de cette "Nouvelle Faculté" pourrait être livrée. Il appartient désormais aux 3 UFR de faire des propositions de répartition des composantes et des surfaces entre le Site Tanneurs et le Site de la "Nouvelle Faculté".
7. Il appartient aussi, dans le cours [†] terme, aux 3 UFR d'utiliser au mieux le Site Victor Hugo-Fromont.

Tours, le 24 janvier 1996